Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

ARS direct

Jeudi 10 octobre 2024

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

En images

« Professionnels, en vous vaccinant, vous me protégez aussi », la nouvelle campagne de promotion de la vaccination contre la grippe et le Covid. Comme chaque année, l'ARS a produit et envoyé aux établissements de santé et médico-sociaux un kit de communication pour encourager leur personnel à se faire vacciner. Avec un triple enjeu : se protéger, protéger ceux qu'ils soignent et accompagnent, limiter l'absentéisme dans les équipes et les tensions sur le système de santé. Les étudiants en santé étant également concernés par ces vaccinations, des kits de communication ont été mis à disposition des instituts de formation et des facultés. Le kit est composé de nouvelles affiches, d'un argumentaire, d'un mémo et de vidéos testimoniales. Retrouvez-le ici.

C'est dans l'actu

Mois sans tabac : des ressources dédiées aux professionnels. Misant sur un élan collectif, le Mois sans tabac lance un défi dès le 1er novembre : arrêter de fumer pendant 30 jours, en étant accompagné par ses proches et des professionnels. Pour aider vos publics dans cette démarche, commandez les outils (affiches, flyers, kits, carnets de jeux…) gratuitement mis à disposition ici. L'ARS et Hauts-de-France Addictions organisent aussi des formations et webinaires pour vous aider au repérage et à la prise en charge des fumeurs. Programme et inscriptions ici.

Aidants : l'agence renforce de 1,8 million d'euros le budget annuel des plateformes de répit. Pour répondre à des besoins toujours plus importants de soutien et d'accompagnement des aidants, l'ARS renforce de 1,8 million d'euros le budget alloué aux plateformes d'accompagnement et de répit. Dans la région, l'ARS finance 47 plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes âgées ou en situation de handicap à hauteur de 10,6 millions d'euros par an et impulse le développement de différentes formes d'accueils temporaires pour soulager ou relayer les aidants. En savoir plus.

Des dispositifs supplémentaires pour faciliter l'inclusion scolaire depuis la rentrée 2024. Dans notre région, 107 places de services éducatifs et soins spécialisés à domicile (SESSAD) sont créés d'ici la fin de l'année pour les enfants en situation de handicap, dans le cadre du plan « 50 000 solutions » et en complément des 23 déjà installés pendant l'année scolaire précédente. Pour les élèves polyhandicapés, une unité d'enseignement (UEEP) supplémentaire a été mise en place à Leforet (62) et deux autres sont en cours d'installation à Vervins (02) et Féchain (59). Pour les enfants atteints de troubles du neurodéveloppement (autisme, dys, TDAH…), des unités supplémentaires ouvriront d'ici la fin de l'année : une enseignement maternelle autisme (UEMA) à Bailleul (59), trois d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) à Saint-Pol-Sur-Mer (59), Compiègne (60) et Roye (80) et deux dispositifs d'autorégulation collège (DAR) à Bruay-la-Buissière (62) et à Breuil-le-vert (60). Enfin, un IEM et un IME ont été installés au sein d'établissements scolaires à Hem (59) et Villers-Cotterêts (02).

Prix qualité 2024 de l'ARS Hauts-de-France : les candidatures sont ouvertes. Vous êtes un établissement sanitaire, médico-social ou une structure d'exercice coordonné ? Vous avez mené un projet innovant pour améliorer la qualité et la sécurité des soins ? L'ARS Hauts-de-France vous donne un coup de pouce en récompensant vos initiatives. Déposez votre dossier au plus tard le mercredi 13 novembre pour une remise des prix début 2025. Ça m'intéresse.

La campagne de vaccination contre les papillomavirus (HPV) a fait son retour. Elle est proposée chaque année au collège pour les 78 000 élèves de 5ème des Hauts-de-France. Objectif : faciliter l'accès à la vaccination en allant vers les élèves et par la prise en charge du vaccin à 100 % sans avance de frais. Nouveauté cette année, cette campagne est également l'occasion de mettre à jour les vaccins des enfants (coqueluche, rougeole, méningites, diphtérie, tétanos, hépatite B). Pour accompagner cette vaccination, l'agence a lancé une grande campagne d'information digitale à destination des parents des collégiens. En Hauts-de-France, 65 % des filles (+ 17 points sur un an) et 49 % des garçons

(+18 points sur un an) âgés de 12 ans ont reçu au moins une dose de vaccin HPV, pour des moyennes nationales de 55 % et 41 %. Cliquez ici pour en savoir plus.

EGALIM : les établissements sanitaires et médico-sociaux engagés pour l'alimentation durable. Dans le cadre de la loi EGALIM, les établissements sanitaires et médico-sociaux doivent concourir à la transition vers des modes de culture, d'approvisionnement et de consommation plus respectueux de la santé de l'humain et des écosystèmes. Depuis le 1er janvier 2022, en tant que responsables de restauration, ils doivent ainsi intégrer au moins 50% de produits durables et de qualité ainsi qu'au moins 20% de produits biologiques. Pour transmettre leurs données d'achat, les établissements doivent être inscrits sur le site, où ils peuvent retrouver une série de ressources utiles. Ils peuvent également consulter Optigede, boite à outils de l'ADEME comprenant une plateforme destinée aux acteurs de la restauration collective. Plus d'infos et d'outils.

Mpox : 23 lieux de vaccination proposent une offre vaccinale préventive en Hauts-de-France. Alors que l'OMS a alerté cet été sur la circulation active du Mpox (précédemment appelée Monkeypox ou « variole du singe ») en Afrique, la stratégie vaccinale préventive se renforce en France même si la souche de 2024 (dite Clade 1) n'est pas présente et que la circulation de la souche de 2022 (dite Clade 2) reste faible tant en France qu'en région. L'ARS a ainsi renforcé l'offre de vaccination préventive déployée depuis 2022, avec 23 lieux de vaccination actifs en région pour proposer une offre vaccinale préventive, mais aussi réactive en cas de contact avec une personne malade. Plus d'informations sur notre site.

Ça s'explique

Plan « 50 000 solutions » : 23 millions d'euros mobilisés en HDF sur 2024. Le président de la république a annoncé au printemps 2023 la création de 50 000 solutions nouvelles à horizon 2030 pour accompagner les enfants et adultes en situation de handicap. En Hauts-de-France, l'ARS a mené une large concertation dans chaque département afin de prioriser les besoins et de définir les contours de la stratégie régionale. Pour 2024, le choix a été fait de prioriser le déploiement de solutions le plus rapidement opérationnelles à travers des extensions de faible importance, des élargissements des amplitudes d'ouverture des établissements ou encore la création de solutions de service ne nécessitant pas de construction, afin que les personnes en situation de handicap puissent profiter le plus rapidement possible d'un renforcement significatif de l'offre. 511 solutions nouvelles sont ainsi créées dès cette année pour un budget de près de 23 M€, incluant notamment 103 places supplémentaires en institut médico-éducatif (IME), 101 places de services pour adultes autistes ou avec handicap psychique ou encore 40 places en maison d'accueil spécialisée (MAS).

L'écho du national

Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé Geneviève Darrieussecq ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins. Paul Christophe est nommé ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Egalité entre les femmes et les hommes et Charlotte Parmentier-Lecocq est nommée ministre déléguée chargée des Personnes en situation de handicap. • **Bronchiolite du nourrisson** : les autorités de santé ont lancé la campagne nationale de prévention à l'approche de la saison hivernale 2024-2025, intitulée « La bronchiolite, je l'évite ». Des kits d'information sont disponibles ici à la commande. • **Expérimenté en 2023 en Hauts-de-France,** le dispositif "Mon bilan prévention" se déploie à l'ensemble de la France. Proposé à différents âges clés de la vie, il prévoit un échange avec un professionnel de santé pour faire le point sur sa santé et ses habitudes de vie.

Ça se passe dans les territoires

L'ARS, la DRAAF et l'ADEME soutiennent les initiatives des communes en faveur d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. L'ARS, la DRAAF et l'ADEME ont lancé, au printemps dernier un appel à projets commun intitulé « une seule santé » doté d'1,2 million d'euros pour soutenir les projets portés par des communes et des communautés de communes contribuant à la promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. L'objectif est de faire émerger des actions locales qui abordent l'alimentation sous ses différents aspects : la santé publique, la gestion des ressources et le changement climatique, l'agriculture, l'économie locale, la cohésion sociale. 14 projets ont été retenus et s'adressent à tous les publics avec par exemple des actions spécifiques pour les enfants, les femmes enceintes, les étudiants, ou encore la mise en place de projets locaux d'autoproduction alimentaire. En savoir plus.

Les pôles d'appui à la scolarité (PAS) sont préfigurés dans 4 départements en France, dont l'Aisne. Mis en place par l'ARS et l'éducation nationale depuis le 1er septembre 2024, le PAS accompagne les professeurs, les parents et responsables légaux d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, non notifiés par la CDAPH. Composé de professionnels de l'éducation nationale et du secteur médico-social et installé au sein même d'un établissement scolaire, le PAS propose des réponses rapidement opérationnelles, tant d'un point de vue pédagogique (matériel ou support pédagogiques adapté…) qu'environnemental (aménagement des espaces, sensoriel…). Le coordonnateur du PAS peut soutenir aussi les parents dans leurs démarches auprès de la MDPH. Dans l'Aisne, 24 PAS sont mis en place depuis la rentrée scolaire et s'adressent à tous les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Ils bénéficient notamment d'un soutien financier de l'ARS HDF pour un montant total de 3,4 M€.

Un nouveau Contrat local de santé (CLS) dans le Pas-de-Calais. L'ARS et ses partenaires (préfecture, éducation nationale, centre hospitalier de Calais, CPAM) viennent de signer un CLS avec la communauté de communes de la région d'Audruicq. Trois axes ont été définis : promouvoir la santé à destination des enfants et des jeunes de moins de 16 ans, améliorer la prévention et l'accès aux soins pour les publics en situation de vulnérabilité et favoriser l'attractivité pour les professionnels de santé.

Un nouveau conseil local de santé mentale (CLSM) signé ce 15 octobre sur les territoires de Cœur de Flandre Agglo et des Hauts de Flandre. Les CLSM sont des dispositifs de coordination et de concertation entre les acteurs de la santé mentale, les élus locaux, les professionnels de santé et les usagers. Objectifs : promouvoir la santé mentale et prévenir les troubles psychiques au niveau local à travers des projets de prévention, d'accompagnement et de soins adaptés aux besoins spécifiques de la population. Ils jouent un rôle crucial dans la déstigmatisation des personnes en souffrance psychique ou ayant des troubles mentaux et l'accès aux soins pour tous. Les CLSM comportent aussi une cellule de veille qui apporte des solutions concrètes à des cas individuels qui ne peuvent être traités de façon classique. L'ARS favorise le développement des CLSM en contribuant au financement des postes de coordination des dispositifs.

Ouverture d'une maison de répit à Chauny (02). La maison de répit ouverte il y a 2 ans au sein de l'IME Brunehault de l'association Aide aux enfants inadaptés (AEI) a désormais des locaux à Chauny. Appelée La parenthèse, elle accueille des enfants de 0 à 20 ans quel que soit le handicap, pour permettre à leurs parents de bénéficier d'un moment de répit le weekend et pendant les vacances scolaires. Avec une capacité actuelle de 6 places, elle passera bientôt à 10 grâce au plan « 50 000 solutions ».

Inauguration du centre de santé associatif à Plailly (60). Ouvert depuis octobre 2023, le centre de santé de Plailly géré par l'ADMR vient d'être inauguré. Il est constitué de deux médecins généralistes, une sage-femme, un masseur kinésithérapeute, un orthophoniste, une pédiatre, une assistante médicale, une secrétaire et une coordinatrice. L'ADMR ambitionne d'élargir le centre aux dentistes dans les prochains mois.

DES PROJETS À L'APPEL

Handicap **CRÉATION D'UN DISPOSITIF REGIONAL "CAP PARENTS".**
Le dispositif favorisera la mise en place d'un parcours permettant à tout parent ou futur parent en situation de handicap et à leur entourage de bénéficier d'un accompagnement adapté dès le désir d'enfant et jusqu'à la majorité de celui-ci. Le candidat doit être un organisme gestionnaire disposant d'une autorisation médico-sociale. >> Ça m'intéresse

Démocratie sanitaire **DEVENEZ REPRESENTANTS DES USAGERS AU SEIN DES COMMISSIONS DES USAGERS (CDU).**
La mise en place de cette commission est obligatoire dans chaque établissement de santé de la région. L'ARS procède à ce nouvel appel à candidature complémentaire afin d'arrêter la désignation des représentants pour le reste du mandat actuel de trois ans (30 novembre 2025). >> Ça m'intéresse

Tous les appels à projets et candidatures

L'ARS recrute

Chargé(e) de suivi d'études environnementales – Lille • **2 ingénieurs d'études sanitaires,** responsables des cellules Eaux – Amiens et Beauvais • **Correspondant technico-administratif** inspection contrôle – Arras • **Technicien sanitaire piscine/EDCH** – Lille • **Secrétaire administratif** habitat espaces clos — Valenciennes

Plus de postes à découvrir.

NOUS CONTACTER

556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille

0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel

Site web

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien